

République française - Liberté - Egalité - Fraternité

ARRETE du PRESIDENT

N° 2023-331 IBG/RR/VV

<u>OBJET</u>: Concours sur titres avec épreuve d'assistant territorial socio-éducatif dans la spécialité: **Assistant de service social**, session 2023 – Liste des admis

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment son article L.411-1

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L132-10, L320-1 à L321-3, L 325.19, L325-30, L522-1 à L522-7 et L522-23 à L522-31,

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié, relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires,

Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicable aux cadres d'emploi des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale.

Vu le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 modifié relatif aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la Fonction Publique Française,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2013-646 du 18 juillet 2013 modifié relatif aux modalités d'organisation du concours pour le recrutement des assistants territoriaux socio-éducatifs,

Vu le décret n° 2017-901 du 9 mai 2017 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs,

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020, relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu le décret n° 2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de l'article L325-20 du code de la fonction publique territoriale portant dispositions statutaires en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi de même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestions,

Vu l'arrêté n° 2015-153 du 29 avril 2015, donnant délégation de signature à Madame Martine BARBEROUX, Directrice des concours,

Vu l'arrêté n° 2022-244 du 14 septembre 2022, donnant respectivement délégation de signature à Monsieur Benoît HAUDIER, Directeur Général Adjoint chargé des concours, de la santé et de l'action sociale et à Madame Martine BARBEROUX, Directrice des concours.

Vu l'arrêté n°2023-41 portant ouverture de la session 2023 du concours sur titres avec épreuves d'assistant territorial socio-éducatif dans la spécialité : **Assistant de service social**,

Vu la convention de co-organisation des concours et examens professionnels entre centres de gestion de la région lle-de-France,

Considérant les besoins en recrutement exprimés par les collectivités territoriales de la région Ile-de-France,

Vu le procès-verbal de délibération établi par le jury le 5 décembre 2023,

ARRETE:

Article 1: La liste des candidats déclarés admis à la session 2023 du concours sur titres avec épreuve d'assistant territorial socio-éducatif dans la spécialité: **Assistant de service social**, conformément à l'état annexé au présent acte, est arrêtée à deux cent quatre-vingt-onze **(291)** admis.

Article 2 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site internet du centre interdépartemental de gestion de la petite couronne, sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.

Publié par affichage électronique sur le site du CIG petite couronne www.cig929394.fr

Le 11/12/2023



Fait à Pantin, le 5 décembre 2023

Pour le Président et par délégation, Le Directeur Général Adjoint des concours, de la santé et de l'action sociale

Beholt HAUDIER

L'intéressé, s'il désire contester cet acte, peut saisir le tribunal administratif de Montreuil d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Il peut également saisir l'autorité compétente d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (au terme d'un délai de deux mois, le silence gardé par l'autorité compétente vaut rejet implicite).

ANNEXE A L'ARRETE N°2023 – 331 du 5 décembre 2023 portant liste des candidats admis au concours d'assistant territorial socio-éducatif Spécialité : assistant de service social Session 2023

ABOUDOU L'AZIZE Karima

ADAIRE Maeva
ADDI Kahena
ADJEDJ Eva
ADRAS Mireille
AMAL Nathalie
AMSALLEM Mégane
ARAUJO Charlotte
ASSOUMANI Sania
AUDRAIN Hugo
AZERI Pakiza
BACHELET Ingrid

BALON Marie
BARRE Hélène
BASSOLA Exaucée
BATTEUX Aude
BAUDEGARD Justine
BAUDRY Pauline
BAUER Charlaine

BAILLEUL Océane

BEDOUHENE Stéphanie

BEDUNEAU Marie BEILLOT Bettie

BEARNAIS Théo

BEAU Delphine

BELLAMY Anne-Sophie BEN SAAD Berengere BENAMAR Soukaina

BENAOUISSE Bochra
BENBAOUCHE Naouel

BENEZETH Harmonie BENOIST Océane BENSEGHIR Sara BERBEL GABOR Maria

BERTIL Anne-Lise BEVE Rachel

BEYLY Justine BIALAS Amandine BOCQUET Marie BOGLIANO Julie

BOLIE N TUK Candide BONGA LIMBABU Françoise

BONGA LIMBABU Fram BOUHANA Cassandra BOUKHARTA Nadia BOUKHIAR Saloua BOUMERTIT Selma BOUTRIK Mathilde BOUZANENE Sophie BOYARD VITTI Emma BRANDON Chélène BRETON Camille BRINISS Tahra

BRISSONNEAU Aurélia

BRUNET Inès

BRUNETEAU Micheline
BURNOUF Louanne
CALPETARD Magalie
CAMARA Camboussé
CARASCO Emmanuelle
CASSAN Clémence
CAVARE Nelly
CAVELOT Thomas
CHAIGNEPAIN Estelle
CHAPET Camille

CHATELLIER Maryne
CHAVAILLON Gaëlle
CHELLIN Audrey
CHEURFA Souade
CHRETIEN Wendy
CLESSE Aurelie
CLEVELIN Clarisse
COLANGE Laurence
COLAVITTI Mariella

CONFOLENT Elsa CORDASSO Young Soon

COSSÉ Ostiane

COLOMBO Julie

COULAMA-MOUNITCHY Marie

COULIBALY Lucie
CZAJKA Stephanie
DANCERT Brygida
DAUCOURT Laurianna
DE TROYER Lindsay

DEBAIL Léa

DEFRANCE Manon
DEJEANTE Laurine
DEMON Marine
DENIS Julie
DENISSEL Aline
DERORY Céline
DERSION Gwladys
DESROCHES Céline
DETHOOR Louise
DEVIENNE Mathilde
DI FLORIO Stella
DIALLO Fatimata
DIARRA Mariétou
DIGONNET Myriam

(suite)

DIOP Néné

DO SUL FERREIRA Justine DOCHTERMANN Dorine

DOYE Léo DUBOIS Manon DUBOS Judith

DUBRUNFAUT Célia DUESO Maëva DUGAIN Angelique DUMONT Samira DUPUIS Marie-Céline

DURAND Céline DURAND Laurene DUVINAGE Clara

EBONGUE EBONGUE Louise

EGRET Eva EL FAKRI Ahlame ETCHELET Miren EUSTACHE Flavie FAFOURNOUX Nelly FARICIER Amandine FARINA Coralie

FATOL Ella
FELICIANNE Estelle
FERJANI Ouidad
FERNANDES France
FERON Nginamawu
FOFANA Sadio
FOUCHE Mathilde
GENGEMBRE Justine
GHANTY Faïzah

GIRAUD Christine
GIUNTINI Caroline
GOUACIDE Marie-Ange
GOUINEAU Celine
GOURAI Sarah
GRAIN Angeline
GRANDJEAN Laurine

GRAS Marine GREMION Lucie

GIGER Alexia

GILLES Mathilde

GRIMONPONT Charlotte

GRONDIN Ophélie GUERRA Sophie GUERRAICHE Mina GUESMIA Nabila GUICHARD Rudy GUILLOU Malyka GUINARD Romane GUYARD Julie HAMADA Linda HANE Marieme HERRENG Noémie

HILARIC Marie

HUBER Anaëlle HUCLIN Marie-Ahélya

HUMILIERE Margot ICHIM Georgiana- Sabina

IPPOLITO Sara JARRIGE Angélique

JEAN Céline JEAN Marine

JEAN PAUL Michelove JEANVILLE Jacqueline JOSEPH Rose Emmanuelle

JOUBERT Lorraine KARABI Elodie

KIANGEBENI Veronica KIBAKI KIFOUËTI Jessica KWA-AKWA Laetitia LAFOSSE Céline LALLOUCHE Rania

LALOU Aurore LAMARTINIERE Aude LAMBERT Valérie LATORRE Marie LAURENT Mélissa

LE FLANCHEC Eleonore LE FOLL Corinne LE LAY Sandra

LE LAY Sandra
LE MENER Léna
LE ROUX Alexia
LECOLLINET Anaïs
LELEU Elodie

LEPAGE Nadia LEPETIT Pauline LEROY Valentin LESSIEUX Nathalie LEVY Jessica LOBEAU Lisa LOUZDI Pauline

LY Mégan

MACALOU Fatoumata

MADEC Jade
MADI Emmanuelle
MAGUIER Laurine
MAHAN Marie
MAHEUT Valérie
MAHOUKOU Laughan
MAICHE Mila

MAKHLOUFI Naima MALATESTA Léa MALLARD Expédite MANIOC Larissa MANSOUR Sofiane MARCELIN Véronique

MARIFINE Axelle

MARONG DRAME Aissatou

MASSINON Mathilde

(suite)

MASTIO Coralie
MAUGENDRE Valérie
MAVUANGA Bimi
MEDDAR Djamel
MENDY Clara
MERCY Annabel
MERLO Elisabeth

MIER Y TERAN SAADOUN Noelia

MONNEY Kousso MONPRIBAT Roseane MONTEIL Laetitia MOREL Lucie MOUSSET Salomé MOUTOUSSAMY Nila

MULO Betty MUSSARD Chloé MUSSARD Pauline NATECH Fayçal

NDEMAZAGOA Louisette

NGO Chloé NICOD Trecy OSLISLO Emerine PALLAS Elodie PAOLI Lucie

PARQUET Delphine PARRIAUX Juliette PAYET Béatrice PERRENOUD Ophélie

PICARD Chloé
PICHOT Aurélie
PILLET Laura
POTTIER Marylène
PRILLARD Chloé

PRILLARD Chloé
RAGAIGNE Marie
RAISON Mylène
RAMDANE Khadija
RECULEAU Solène
RENOU Amandine
RICHIT Justine
ROBERT Camille

ROBERT Marie ROBERT Mélanie ROBINET Naéma

ROBINET Naema

ROUCOUMANY AMAYE Judicaël

RUFENACHT Typhanie SABATHÉ Samantha

SADON Juliette SAKO Dienaba SALIN Thierry SALY Johara SAMI Leila

SCALIA Samantha SEGURA Charlotte SEVATHIAN Damien

SEVRIN Chloé SEYTOR Océane SIPEK Clémence SOUIDI Myriam SOW Oury TAILLARD José TALASSIA Chloé TEIXEIRA Anais TERNISIEN Marine THENET Léa

TOULOUSE Sabrina
TOURNIER Margot
TSIMAIDI Abouchia
VACHERY Marie
VANGHELDER Sandra

VANWYNGENE France-Hélène

VARIN Alexandra VERGNE Marlène VIAU Noémie VIDOT Julie VIGUIE Margaux VIRAMA Audrey

VIRAMA Emmanuelle WAGER-BRUN Aurelie

WALLYN Laura ZABALA Léa ZANOTTI Anne ZERAZHI Myriam

(suite)

Arrête la présente liste à deux cent quatre-vingt-onze (291) lauréats.

Publié par affichage le 11/12/2023

au 1 rue Lucienne Gérain 93698 Pantin cedex

Fait à Pantin, le Pour le Président, et par délégation Fait à Pantin, le 5 décembre 2023

Pour le Président et par délégation, Le Directeur général adjoint en charge des concours, de la santé et de l'action sociale,

Benoît HAUDIER